

> Véflic Depuis le 15 juillet la ville de Paris a mis en place Vélib. Qui ne s'en réjouirait pas ? Mais cette liberté de circuler a un prix. D'abord il faut pouvoir s'identifier de fait, quel que soit le type d'abonnement qu'on prend, il faut renoncer à l'anonymat pour rouler à Vélib. De plus, chaque vélo étant équipé d'une puce à radio-fréquence (RFID), les trajets sont identifiés et associés à la personne qui loue. Alors si nos déplacements sont contrôlables, la liberté a-t-elle le même goût ? Mieux veut encore conserver nos vieilles bicyclettes... Mais, sachant que l'effet pervers (voulu ?) du succès de l'opération Vélib c'est que la circulation en vélo ne bénéficie plus de cette marge de tolérance qui faisait son attrait, plus question maintenant de rouler sur un trottoir, griller un feu rouge, transporter un ami sur le porte bagage ou stationner son vélo hors des places prévues à cet effet sans risquer fortement contrôles et amendes.

Dans un Etat obsédé par la sécurité, toute promesse de liberté n'est qu'une illusion.

La prochaine AG du rézo Resistons Ensemble...

C'est pour toutes et tous ensemble l'occasion : de faire le bilan des cinq années d'existence du réseau (et oui cela fait 5 ans déjà, il faut bien fêter ça !), de parler de son fonctionnement, de son rôle, des attentes de chacun, des perspectives, du journal, du site, des listes - et aussi de parler de comment ça se passe dans les quartiers vis à vis des abus policiers et sécuritaires, de voir ensemble comment réagir et comment peut intervenir le réseau en cas de besoin...

« Resistons Ensemble » étant un vrai réseau, sans porte paroles, sans chefs, l'Assemblée Générale est le seul organe démocratique et décisionnaire, il est donc important d'y être présent si l'on tient à ce que le réseau perdure.

**Samedi 29 septembre 2007 de 15h à 20h au CICC,
21 ter rue Voltaire, PARIS 11e, M° rue des Boulets**

<http://resistons.lautre.net/> informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

> AGIR Comité de vigilance du quartier des Amandiers



« Habitants du quartier des Amandiers (Paris 20^{ème}) et ses alentours, militants associatifs, etc., nous tentons d'organiser un comité ouvert de quartier.

Vous avez sûrement remarqué les

tensions entre policiers et habitants qui se sont développées depuis le décès de Lamine Dieng, jeune du quartier mort dans un fourgon de police le 17 juin 2007 dans des circonstances encore mal

éclaircies... Face à cette violence ambiante, a été créé à l'échelle du quartier un mouvement de vigilance et de solidarité pour établir une présence concrète, force de témoignage et de réprobation face aux agissements policiers.

Marches nocturnes pour se tenir informer de ce qui se passe, affirmer son droit de regard, imposer une présence contre les violences policières. »

**RDV : les vendredi, de 21h à 0h, devant la FASTI,
58 rue des Amandiers, métro : Père Lachaise.**

Défendons La Rumeur !

« ...La Rumeur, poursuivie avec acharnement et malgré deux relaxes, depuis cinq ans par le ministère de l'intérieur pour avoir publié un texte mettant en cause les violences policières depuis plusieurs décennies en France. Nous le faisons au nom du principe fondamental de la liberté d'expression. Mais aussi parce que nous estimons qu'il est urgent que s'ouvre enfin un débat sans tabou sur les pages sombres de l'histoire de la police française.

La justice doit reconnaître qu'il n'est pas diffamatoire de revenir sur les massacres d'octobre 1961, de Charonne, ou les bavures commises depuis les années 80. »

Pétition à signer sur : <http://www.la-rumeur.com>

Non à l'extradition de Marina Petrella !

Solidarité pour éviter l'extradition de Marina Petrella et celles de tous les militants italiens sous la menace.

Pétitions : <http://www.paroledonnee.info/index.htm>

Lui écrire : Marina Petrella, numéro d'érou 9612, Maison d'Arrêt de Versailles, 28 avenue de Paris - 78000 Versailles

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°56 • septembre 2007

Recevoir ce bulletin par internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Resistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Les « délinquants » sont des « fous » et les « fous » sont des « délinquants »

Qu'on ne se trompe pas, le gouvernement actuel n'invente rien mais profite de l'absence de résistance pour accélérer un processus déjà ancien : la collaboration des psychiatres et des magistrats date du début du XIX^e siècle, au moment où le système pénal a étendu son pouvoir sur tous les aspects de la vie sociale. Alors que le système judiciaire a toujours exclu par l'enfermement au nom de la loi, les médecins psychiatres ont exclu par l'isolement au nom du soin. Le projet est dorénavant de construire des hôpitaux-prisons et des prisons-hôpitaux.

Grand classique : à partir d'un fait divers odieux, cette fois-ci le cas Francis Evrard, le pouvoir réintroduit l'idée d'enfermement à vie. Comme s'il suffisait d'éliminer un individu pour résoudre un problème de cette ampleur. Comme si un Francis Evrard portait la responsabilité de la misère sexuelle engendrée par ce monde. Cela fait une quinzaine d'années que les délits sexuels servent de prétexte pour renforcer l'arsenal répressif et l'élargir par la suite à d'autres délits. Ainsi, l'ensemble de la classe politique martèle depuis des années

que la délinquance n'a pas de causes sociales, qu'elle est le fruit d'individus volontairement inadaptés, dangereux pour ceux qui ont fait le « bon choix » d'adopter les règles économiques et politiques de la société capitaliste. Et il appartiendrait à l'Etat de protéger ses « honnêtes citoyens » ; aujourd'hui, soi-disant pour que les victimes puissent faire leur deuil, même les « fous » déclarés irresponsables de leurs actes devraient passer en procès pour être considérés comme pénalement coupables.

Pour cette conception ultra sécuritaire le danger ne vient ni des vendeurs d'armes, ni des industriels n'hésitant devant aucune catastrophe au nom du profit, ni des flics qui ont le droit de tuer. Non, les dangereux sont avant tout ceux qui volontairement ou pas, ne se conforment pas à cette société dont les valeurs sont l'individualisme, le chacun pour soi, la propriété, la rentabilité. Et pour ceux qui ne comprennent pas, pour ceux qui auraient l'arrogance de récidiver, la loi suit l'exemple américain : des peines plancher à l'enfermement à vie, l'Etat de droit a trouvé ses nouvelles formes d'élimination, une peine de mort démocratique.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Malodor L'élection de Sarkozy a donné des ailes surtout à ses amis les plus proches. C'est le cas de Mothron, le maire d'Argenteuil. Il propose un traitement spécial pour les sdf de sa ville en ordonnant à des agents municipaux d'arroser avec un gaz particulièrement nocif le «malodor» tous les endroits où les sdf sont susceptibles de trouver refuge, au centre ville. Il s'agit d'un gaz irritant qui attaquerait les yeux et la gorge d'après le témoignage d'un sdf qui en a été victime. Le maire UMP a finalement décidé de retirer ce produit mais en se justifiant et en ne regrettant pas son utilisation. À la période où Sarkozy était ministre on en a vu des belles, maintenant devenu président des paliers encore plus grands vers la chasse aux pauvres et aux classes populaires sont franchis par ses proches.

Une petite démonstration policière

« Une maison laissée à l'abandon depuis huit ans brûle dans Paris 19^{ème}. Le 30 juillet une vingtaine de personnes, squatters et soutiens, vont à la mairie PS-Vert, pour demander, pacifiquement, un certificat comme quoi leur habitation a bien brûlé.. Refus total, les flics de la ville nous empêchent de sortir, puis arrive une armada de policiers, en car, en vélo, en moto. Les passants et soutiens, informés par tracts sont tenus à l'écart. Puis c'est l'évacuation dans un panier à salade, précédé de 2 cars et de 2 motards sirène hurlante. Contrôle d'identité avec photo et prise d'empreintes au commissariat. Ce qu'on nous reproche, (interdit de rire) : la poignée de porte de la salle de mariage aurait été détériorée! À la sortie rassemblement pour récupérer les banderoles, les flics chargent, frappent et gazent, un copain est repris et mis en garde à vue pour outrage et rébellion. Tout ça pour faire du chiffre, mais aussi pour montrer la force de l'Etat pour affirmer la primauté de l'argent sur le droit de logement et d'expression. En tous cas les squatters affirment : **INCENDIÉS, EXPULSÉS, MAIS PAS SOUMIS** »

Gare du Nord : les policiers pouvaient-ils ne pas tuer ?

« Des policiers abattent, gare du Nord à Paris, un Algérien lors d'une banale opération de contrôle... Pourquoi faire feu autant de fois sur un homme armé dont l'arme ne crache que des étincelles, sans réel danger pour les représentants des forces de l'ordre ?... le parquet... ne juge pas nécessaire l'ouverture d'une enquête... Il est important de ne laisser planer aucune zone d'ombre sur cette affaire. » source : <http://www.tout-surtalgerie.com/contenu.php?id=548>

Encore un mort en GAV Un homme de 37 ans placé en garde à vue à l'Hôtel de police de Rouen est décédé à la suite d'une crise cardiaque le 18 juillet. Seulement ces 2 derniers mois des faits similaires se sont produits dans les commissariats de Bordeaux, Lyon et lors d'une intervention policière dans le 20^{ème} arrondissement à Paris.

La prison tue ! 8 suicides ou morts suspects en détention entre le 27 juillet et le 14 août 2007. En moyenne un suicide ou mort suspecte tous les trois jours en prison, soit 7 fois plus qu'en milieu libre. On se donne également 7 fois plus la mort au quartier disciplinaire qu'en détention ordinaire... Source : Ban Public <http://prison.eu.org/>

Taser... après le X26, c'est Xrep « Sarkozy a déjà équipé de Taser X26, plus de 3000 policiers et gendarmes. C'est pour avoir affirmé que le Taser a causé des « dizaines de morts aux Etats-Unis » que la société Taser poursuit Olivier Besancenot pour diffamation et le Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme (RAID-H) pour « dénigrement de l'image et la marque de l'entreprise » et « dépassement des limites de la liberté d'expression ». Coïncidence : Taser annonce pour septembre la sortie du Xrep, une balle qui pourrait être tirée par un fusil de 12 mm et qui décharge 50 000 volts. RAID-H lance une contre-enquête à l'attention de toutes les personnes électrocutées via un questionnaire en ligne : www.raidh.org/copwatch »

Quand le gouvernement organise la chasse aux sans-papiers

Cet été, la traque n'a pas cessé. Rafles, centre de rétention, expulsion... Une circulaire datée du 11 juillet recommande à la police d'effectuer des vérifications au domicile des sans-papiers. Elle s'appelait Luwam, elle avait fui l'Erythrée. Elle voulait comme tant d'autres gagner l'Angleterre, y vivre loin des horreurs de son pays d'origine. Dans la nuit du 7 au 8 juillet près de Calais, avec d'autres migrants elle fuit les CRS. Elle a voulu traverser l'autoroute pour leur échapper... la mort l'a rattrapée.

L'observatoire sur les victimes de l'immigration clandestine *Fortress Europe* dénombre 9 581 immigrés morts aux frontières de l'Europe depuis 1988. Son rapport de Juin 2007 parle d'« au moins 217 victimes de l'immigration clandestine en juillet 2007 »... <http://fortresseurope.blogspot.com/> Juin 2007 à Lille, des sans-papiers déclenchent une grève de la faim suite à leur placement en centre de rétention. Le gouvernement répond par la répression, évacuations violentes, arrestations en série, garde à vue, centre de rétention, expulsion... Le 1^{er} août deux compagnies de CRS évacuaient par la force 150 sans-papiers occupant la bourse du travail de Lille depuis le 25 juillet dont 56 grévistes de la faim. Info : <http://lille.indymedia.org/>

Pas de visite pour Ivan Cet été la principale activité du chef de l'Etat a consisté à rendre visite aux victimes, malheureuses protagonistes des faits divers de l'été, à chaque victime le chef de l'Etat a promis une loi. Le jeudi 9 août, à Amiens, un enfant russe sans papiers de 12 ans est tombé du 3^e étage en tentant de fuir par les balcons, à la suite de son père, au moment où les policiers s'apprêtaient à entrer dans leur logement pour les expulser. Le jeune Ivan dont le pronostic vital est engagé, est certes sorti du coma dans lequel il est resté 48h, mais nul ne connaît aujourd'hui les séquelles qui le marqueront pour la vie. Le chef de l'Etat n'a pourtant pas rendu visite à Ivan : quelle loi aurait-il pu promettre à celui qui est une victime des lois ?

Six flics expulseurs de sans-papiers tabassés à l'aéroport de Conakry

« En arrivant sur place, les deux hommes se sont rebellés et les six fonctionnaires qui les reconduisaient ont été pris à partie par les deux reconduits mais également par la population », Les policiers locaux, « ont été jusqu'à tabasser les fonctionnaires de chez nous. Tout ça sous le regard d'un de leurs responsables », déclare Paul Le Guennic, secrétaire national du syndicat UNSA Police. Décidemment les anciens colonisés ne respectent plus rien !

« Le quotidien des sans-papiers bulletin d'information et d'alerte » est né

Une initiative importante lancée par le 9^{ème} collectif des sans-papiers de Paris. Journal à télécharger en PDF, à lire et à diffuser massivement ! <http://9emecollectif.net/>

➤ SUR LE VI F

La vendeuse de safous

Quartier de la Goutte d'Or la police fait la chasse aux vendeuses de légumes à la sauvette. Le mardi 18 juillet, c'est Josiane, enceinte de huit mois et demi, qui est prise à partie, tabassée, et pour la foule indignée : coups et lacrymo. « Les policiers sont venus me demander mes papiers. [...] Alors j'ai dit "laissez-moi marcher !" Un policier m'a donné un coup de poing sur le nez et j'ai commencé à saigner. Il m'a poussée et je suis tombée... D'autres policiers m'ont tirée encore. Après ils m'ont jetée dans la voiture. [...] Le policier est monté sur mon dos, et il me tabassait, il me donnait des coups sur la tête de gauche à droite. [...] Au commissariat, ils m'ont annoncé que j'étais en garde-à- vue pour outrage. »

Remise en liberté suite à la garde à vue, le parquet ne donnera pas suite à l'accusation d'outrage. Les flics cogneurs sont désavoués, mais pas inquiétés...